COMMISSION
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 16.6.2025
COM(2025) 290 final

ANNEX 21

ANNEXE

de la

communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions

Rapport 2025 sur l'état d'avancement de la décennie numérique: continuer à construire la souveraineté et l'avenir numérique de l'UE

{SWD(2025) 290 final} - {SWD(2025) 291 final} - {SWD(2025) 292 final} - {SWD(2025) 293 final} - {SWD(2025) 294 final} - {SWD(2025) 295 final}

European Commission

RAPPORTS SUCCINCTS PAR PAYS 2025

Pays-Bas

Synthèse

Les Pays-Bas se trouvent depuis longtemps à la pointe de l'innovation numérique et bénéficient, à cet égard, d'une base de recherche solide. Toutefois, ils sont confrontés à des difficultés liées à la pénurie de main-d'œuvre dans les TIC et à la baisse des investissements publics dans l'innovation et l'éducation numérique. Le pays est très déterminé à protéger les utilisateurs en ligne et met l'accent sur la lutte contre la désinformation et sur la protection des enfants.

S'agissant de la contribution à la décennie numérique, les Pays-Bas affichent un niveau d'ambition élevé, avec 10 cibles nationales, dont 90 % sont alignées sur les cibles de l'UE pour 2030. **Le pays suit correctement ses trajectoires** et est en bonne voie pour 83 % d'entre elles (sur la base des trajectoires 2024 établies pour 6 ICP sur 8 analysés). **Les Pays-Bas ont donné suite à 40 % des 10 recommandations émises par la Commission en 2024**, soit en mettant en œuvre des changements stratégiques importants (20 %), soit en apportant certaines modifications (20 %) au moyen de nouvelles mesures.

L'industrie néerlandaise des semi-conducteurs demeure une pierre angulaire du paysage numérique du pays, avec une dynamique croissante dans le domaine des technologies quantiques. Toutefois, l'arrêt des principales sources de financement telles que le Fonds national pour la croissance a créé une incertitude financière. La pénurie de talents dans les TIC persiste également, aggravée par les récentes coupes budgétaires dans l'enseignement supérieur. En 2024, les Pays-Bas ont étendu leur stratégie de 2022 contre la désinformation en ligne et amélioré la législation visant à protéger les enfants en ligne. **La future stratégie des Pays-Bas en matière de numérisation** adoptera une approche plus centralisée, axée sur l'amélioration des services publics numériques aux niveaux local, régional et national, sur l'adoption de l'intelligence artificielle (IA), sur les compétences numériques des fonctionnaires, ainsi que sur la souveraineté et la sécurité numériques.

ICP de la décennie numérique (1)	Pays-Bas				UE		Cible de la décennie numérique à l'horizon 2030	
	DESI 2024 (année 2023)	DESI 2025 (année 2024)	Progression annuelle	Trajectoire nationale 2024 (3)	DESI 2025	Progression annuelle	NL	UE
Couverture par réseau fixe à très haute capacité (VHCN)	98,3 %	98,4 %	0,1 %	97,8 %	82,5 %	4,9 %	100,0 %	100 %
Couverture FTTP («fibre to the premises»)	77,7 %	85,3 %	9,9 %	-	69,2 %	8,4 %	-	-
Couverture 5G globale	100,0 %	100,0 %	0,0 %	100,0 %	94,3 %	5,9 %	100,0 %	100 %
Nœuds périphériques (estimation)	27	59	118,5 %	-	2 257	90,5 %	-	10000
PME présentant au moins un niveau élémentaire d'intensité numérique (2)	-	80,8 %	0,5 %	-	72,9 %	2,8 %	95,0 %	90 %
Nuage	60,4 %	68,5 %	13,5 %	-	-	-	85,3 %	75 %
Intelligence artificielle	14,1 %	23,1 %	63,5 %	23,0 %	13,5 %	67,2 %	85,1 %	75 %
Analyse des données	50,8 %	-	-	-	-	-	75,0 %	75 %
IA ou informatique en nuage ou analyse des données	74,6 %	-	-	-	-	-	-	75 %
Licornes	30	32	6,7 %	-	286	4,4 %	-	500
Personnes ayant au moins des compétences numériques élémentaires	82,7 %	-	-	-	-	-	100,0 %	80 %
Spécialistes des TIC	6,9 %	7,0 %	1,4 %	7,7 %	5,0 %	4,2 %	9,2 %	~10 %

Notification d'un schéma d'identification électronique		Oui						
Services publics numériques pour les particuliers	85,9	88,5	3,1 %	85,9	82,3	3,6 %	100,0	100
Services publics numériques pour les entreprises	86,7	88,8	2,4 %	86,7	86,2	0,9 %	100,0	100
Accès aux dossiers de santé en ligne	72,5	65,2	-10,1 %	-	82,7	4,5 %	-	100

(1) Voir la note méthodologique pour la description des indicateurs et des autres paramètres.
(2) Le DESI 2025 se base sur la version 4 de l'indice d'intensité numérique (DII), laquelle est comparable à la valeur du DII figurant dans le DESI 2023 (correspondant à l'année 2022) aux fins du calcul de la progression annuelle. Elle n'est pas comparable à la trajectoire nationale qui, elle, est fondée sur la version 3 de l'indice.
(3) Valeur de la trajectoire nationale si elle figure dans la feuille de route nationale et si l'indicateur a été mesuré dans le DESI 2025 (année 2024)

Selon le rapport Eurobaromètre spécial de 2025 sur la décennie numérique, 84 % des citoyens néerlandais estiment que la numérisation des services publics et privés du quotidien leur facilite la vie. En outre, 90 % estiment qu'il est important que les pouvoirs publics combattent et atténuent le problème des fausses informations et de la désinformation en ligne. En ce qui concerne la compétitivité, 83 % estiment qu'il est essentiel que les entreprises européennes puissent se développer et devenir des «champions européens» capables d'affronter la concurrence mondiale.

Une UE compétitive, souveraine et résiliente, fondée sur la primauté technologique

L'infrastructure de connectivité des Pays-Bas se porte bien, avec une large couverture en haut débit et d'excellents services 5G. La stratégie technologique nationale sert d'orientation pour les efforts du pays en matière d'innovation numérique, en définissant des priorités essentielles telles que les semi-conducteurs, l'IA, les technologies quantiques et la cybersécurité. Dans son approche relative aux semi-conducteurs et aux technologies quantiques, le pays vise à trouver un équilibre entre la promotion de la primauté technologique et la protection de ses chaînes d'approvisionnement critiques. S'agissant de la numérisation des entreprises, alors que la plupart des entreprises néerlandaises ont atteint un niveau élémentaire de numérisation, les petites entreprises peinent souvent à suivre le rythme en ce qui concerne l'adoption de technologies numériques clés, en particulier l'IA. Cette difficulté peut être exacerbée par la nature fragmentée de l'innovation en matière d'IA dans le pays, laquelle est largement tributaire de partenariats régionaux. En conséquence, les possibilités de financement et la stratégie nationale globale peuvent paraître disparates et inégalement accessibles à ces petites entreprises. Enfin, pour faire face aux menaces numériques et promouvoir les initiatives numériques, la stratégie néerlandaise en matière de cybersécurité reste la principale initiative aux Pays-Bas. Il est encourageant de constater que des progrès ont été accomplis en 2024 en vue de centraliser les efforts des pouvoirs publics et de renforcer la collaboration entre les secteurs public et privé dans ce domaine.

Protéger les citoyens et la société de l'UE et leur donner les moyens d'agir

Le profil des Pays-Bas en matière de compétences numériques est solide, avec de très bons résultats selon les régions et les genres, même si certaines différences subsistent en fonction des groupes d'âge et des niveaux d'éducation. Les récentes réductions budgétaires dans l'enseignement supérieur, conjuguées aux pénuries existantes de main-d'œuvre dans les TIC, pourraient à l'avenir mettre en difficulté le marché du travail numérique. La feuille de route a donc été adaptée pour soutenir l'enseignement des TIC et les plans régionaux visant à accroître la main-d'œuvre dans le domaine des TIC. Le déséquilibre entre les hommes et les femmes dans le nombre de spécialistes des TIC occupant un emploi et la baisse du nombre de femmes employées dans ce domaine sont également significatifs. Le pays dispose de services publics numériques de qualité et travaille sur l'accessibilité numérique afin de garantir que chacun puisse prendre part à la transition numérique. Il maintient également son

engagement en faveur de la lutte contre la désinformation et de la protection des droits de l'enfant en ligne.

Tirer parti de la transformation numérique pour un verdissement intelligent

Les Pays-Bas renforcent leur engagement en faveur d'une numérisation durable avec le lancement du plan d'action pour une numérisation durable. Ce plan, qui s'inscrit dans le cadre du pôle «Transition écologique et numérique» de l'accélérateur de bonnes pratiques de la décennie numérique, définit des mesures visant à exploiter les outils numériques pour réduire la consommation d'énergie, surveiller et atténuer l'incidence environnementale du secteur du numérique, et renforcer la collaboration public-privé dans le cadre du partage des informations.

Feuille de route stratégique nationale pour la décennie numérique

Le 31 janvier 2025, les Pays-Bas ont présenté une feuille de route nationale relative à la décennie numérique entièrement révisée. Celle-ci contient une quinzaine de nouvelles mesures ainsi que quatre cibles révisées. Dans la feuille de route révisée, les Pays-Bas donnent suite à un nombre important de recommandations formulées en 2024 au sujet de la feuille de route. Le pays a relevé le niveau d'ambition des cibles nationales fixées pour les réseaux à très haute capacité (VHCN), la numérisation des PME et l'adoption de l'analyse des données, en les alignant sur les cibles de l'UE pour 2030. La cible nationale des Pays-Bas relative aux spécialistes des TIC reste légèrement inférieure à celle de l'UE (9,2 % de la population active totale travaillant en tant que spécialistes des TIC, contre 10 %). Il n'y a pas de cible définie pour l'accès aux dossiers de santé en ligne, car celle-ci serait difficile à déterminer compte tenu de la décentralisation du système de soins de santé. La feuille de route révisée continue de donner la priorité aux services publics numériques et met davantage l'accent sur les spécialistes des TIC. Elle se compose de **59 mesures et est dotée d'un budget de 5,25 milliards d'EUR, dont 5,22 milliards d'EUR provenant de budgets publics (soit 0,46 % du PIB).** Elle couvre toujours un large éventail d'objectifs de la décennie numérique, avec des engagements renforcés en faveur de la transition numérique et écologique et des mesures visant à encourager un espace numérique centré sur l'humain et à protéger la société en ligne. La feuille de route contient également davantage d'informations sur la consultation des parties prenantes par rapport à la feuille de route initiale.

Financement et projets en faveur du numérique

Les Pays-Bas consacrent 26 % du budget total de leur plan pour la reprise et la résilience au numérique (1,2 milliard d'EUR)[1]. En outre, dans le cadre de la politique de cohésion, 170 millions d'EUR, soit 11 % du financement total du pays au titre de la politique de cohésion, sont consacrés à la poursuite de la transformation numérique des Pays-Bas[2].

Les Pays-Bas sont membres du consortium pour une infrastructure numérique européenne (EDIC) dénommé «Alliance pour les technologies du langage» et de l'EDIC intitulé «Local Digital Twins towards the CitiVERSE». Le pays participe directement au projet important d'intérêt européen commun (PIIEC)

[1] La part des dotations financières qui contribuent aux objectifs numériques a été calculée en utilisant l'annexe VII du règlement établissant la facilité pour la reprise et la résilience. Dernière mise à jour des données: 16 mai 2025.
[2] Ce montant comprend tous les investissements spécifiquement destinés à la transformation numérique ou apportant une contribution substantielle à celle-ci au cours de la période de programmation 2021-2027 de la politique de cohésion. Les fonds proviennent du Fonds européen de développement régional, du Fonds de cohésion, du Fonds social européen plus et du Fonds pour une transition juste.

dans le domaine de la microélectronique et des technologies de la communication, ainsi qu'au PIIEC sur les infrastructures et services d'informatique en nuage de nouvelle génération. Il est également l'un des États participant à l'entreprise commune pour le calcul à haute performance européen (EuroHPC) et à l'entreprise commune «Semi-conducteurs».

Les Pays-Bas ont contribué à l'accélérateur de bonnes pratiques[3] de la décennie numérique en partageant deux bonnes pratiques dans le cadre du pôle «Adoption par les entreprises» (avec la stratégie nationale en matière de technologie) et du pôle «Transition écologique et numérique» (avec le plan d'action pour une numérisation durable).

Droits et principes numériques

Selon une étude d'appui, les Pays-Bas ont été relativement actifs dans la mise en œuvre de la **déclaration européenne sur les droits et principes numériques**, avec 60 initiatives au total et trois nouvelles initiatives en 2024. Le pays s'emploie principalement à faire en sorte que les citoyens restent au centre de la transformation numérique, tandis que moins d'activités ont été recensées en ce qui concerne la mise en place d'un environnement numérique équitable. Ce sont les mesures adoptées dans le domaine de la solidarité et de l'inclusion numériques qui semblent avoir le plus grand impact sur le terrain, contrairement à celles qui concernent la sûreté, la sécurité et l'autonomisation.

Recommandations

- **Technologies quantiques/semi-conducteurs:** trouver d'autres sources de financement (à la fois public et privé) afin de mettre à profit l'avantage concurrentiel des Pays-Bas dans les domaines des semi-conducteurs et des technologies quantiques, tout en maintenant un environnement économique favorable à l'innovation numérique à long terme.
- **Spécialistes des TIC:** attirer un réservoir plus diversifié de talents dans le domaine des TIC en tirant parti de la réserve de travailleurs potentiels non encore exploitée (c'est-à-dire les personnes issues de l'immigration et celles qui travaillent à temps partiel). Donner suite aux plans récents visant à réduire les pénuries sur le marché du travail, en veillant tout particulièrement à attirer davantage de talents dans le domaine des TIC, à améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail et à garantir un financement approprié en faveur de l'enseignement supérieur. Répondre aux inquiétudes liées aux récentes coupes budgétaires dans l'enseignement supérieur.
- **Intelligence artificielle:** allouer de manière stratégique un ensemble de ressources publiques et privées afin de soutenir l'adoption par les PME de technologies numériques clés, en particulier l'IA. Améliorer la collaboration entre les initiatives régionales diffuses et définir une vision claire ainsi qu'un plan stratégique pour l'IA afin d'en exploiter pleinement le potentiel.
- **Compétences numériques élémentaires:** compléter les efforts actuellement déployés aux niveaux local et régional afin de garantir l'inclusion numérique et de bons niveaux de compétences numériques en mettant en place des programmes d'études nationaux et des financements. Ces actions pourraient intégrer l'habileté technologique ou des enseignements similaires dans les programmes d'études nationaux.

[3] L'accélérateur de bonnes pratiques (*Best Practice Accelerator* ou *BPA*) est une plateforme qui permet aux États membres de partager les mesures fructueuses et les difficultés rencontrées dans leurs efforts pour atteindre leurs cibles et objectifs de la décennie numérique. Les bonnes pratiques sont mises à la disposition des États membres par l'intermédiaire du répertoire BPA et présentées dans le cadre d'ateliers organisés régulièrement, actuellement axés sur trois thématiques: Compétences numériques, informatique verte et adoption des technologies numériques.

- **Transition écologique:** poursuivre les efforts visant à contribuer à la transition écologique, notamment en traduisant le plan d'action pour une numérisation durable en un programme exploitable et en créant davantage de synergies entre les mesures et les politiques au sein et au-delà des pouvoirs publics.